



Calendrier des fêtes
2024 : découvrez le programme
préparé par vos associations



Sommaire de la Lettre Municipale



La vie municipale

Pages 4 à 7



Notre dossier

Pages 8 et 9



La vie du village

Pages 10 à 13



Art, Culture et Patrimoine

Page 14



ÉDITORIAL - Les vœux du Maire du 6 janvier 2024



Les années s'écoulent, et les traditions ont tendance à s'envoler. Merci à toutes et tous pour votre présence à cette cérémonie des vœux, rituel de rencontre et de partage.

Pour un élu, la grande question c'est : « être et comment être » ? Agir vite ou réfléchir longtemps ?

Hormis les professionnels de la fonction territoriale attachés à la mairie, je pense sincèrement qu'aucun élu municipal n'a la connaissance parfaite de la complexité, de la diversité, de l'exigence des missions à accomplir.

Lorsqu'on est motivé par un engagement réfléchi, passionné pour son village, sensible à la vie des autres... S'imprégner de cette nouvelle philosophie avec diplomatie, est assez facile. Quelques cours de comptabilité spécifique et quelques séances de sophrologie sont conseillés, pour devenir un compétiteur multidisciplinaire adaptable à toutes les aires de jeux.

Équipé d'une voiture et d'un téléphone toujours chargé, d'un agenda élastique, d'un ciré anti mauvaise foi et immunisé par le vaccin anti-tout... L'immersion dans les entrailles du village, de ce qui fait battre son cœur et oxygène ses poumons, vous transporte dans une exploration d'une richesse extraordinaire.

Je suis honorée et heureuse de pouvoir assumer cette fonction de Maire. D'être le capitaine, d'une équipe municipale, élargie, présente, efficace, réactive et objective. Avec moi, et pour vous, ces animateurs moteurs sont presque tous là ce soir. J'ai plaisir à vous les nommer :

- Jocelyn Bazus, Bernard Collet-Beillon à l'urbanisme et aux travaux
- Julien Bourry : inspecteur des finances et chasseurs de primes
- Nicole Brestaz, Claude Rioche aux affaires sociales de 3 mois à 1200 mois
- Nadine Chaboud, Gabrielle Roux-Sibilon : commerces et entreprises, vie locale
- Carlos Martins : rédacteur en chef de la Lettre Municipale
- Dominique Govaerts aux affaires intercommunales et culturelles
- David Billon-Laroute : DJ des animations et de l'événementiel.
- Lesley Burke : grand reporter, pro des images, son et projection
- Anthony Mahé, Mickael Bel : acteurs locaux de « L'amour est dans le pré »
- Thomas Chaboud : dévoué aux urgences hospitalières mais présent pour les urgences locales
- Dominique Barrat : un homme de cœur pour les restos, passionné de musique en fanfare
- Nadine Roux, Sylvie Guillaud : efficacement discrètes, toujours disponibles
- Pascal Pech : notre force tranquille et rassurante
- Scolastique Dugueyt : l'histoire et ses histoires sont la trame de nos journées du patrimoine
- Pierre André Bonnin prend soin des humains, de leur histoire et de leur mémoire
- Pierre Eymery : passionné par les plantes, les arbres et acteur aux commissions urbanisme et transition écologie
- Keith Dikson : notre lien fort pro de la communication réelle et virtuelle.
- Dominique Mondet, Claire Cohenny : presse écrite et presse réseau.

Ensemble, respectueux du passé, nous nous sommes orientés vers le devenir, donc vers l'avenir. Nous avons rencontré tous les acteurs de notre vie locale, tous les présidents d'associations et clubs, tous les représentants des services et institutions. Concertation et collaboration sont sources d'énergie vitaminée intarissable, qui dopent nos événements, nos manifestations et sont l'essentiel de notre force dans les situations difficiles ou inédites.

Les maillons inoxydables de cette chaîne solidaire sont : nos pompiers - nos gendarmes - nos directrices d'écoles et enseignantes - tous les acteurs du corps médical : médecins, infirmiers, pharmacien - tous les soignants - Directrice de l'EHPAD - Président et Directeur du centre de Cotagon - les responsables d'associations et clubs - nos commerçants, artisans, chefs d'entreprises, exploitants et éleveurs - nos agents administratifs et techniques - et vous tous : bénévoles et citoyens anonymes.

Conscients de la richesse de notre capital humain et réalistes de la pauvreté de notre capital financier, c'est, sans scrupules et avec une forte motivation que nous avons fait appel à toutes les instances généreuses de subventions, d'aides logistiques et d'accompagnements précieux. Nous avons été écoutés, entendus et réellement aidés. Je vous le confirme, nous avons des murs porteurs solides pour nos petits villages.

Ensemble, pour la mutualisation des travaux et la coordination des intervenants, je cite la traversée de Champet et rappelle l'importance de la réalisation de ce chantier, fédéré par l'assainissement, les réseaux d'eau, la sécurité, limitation de vitesse, trottoirs, passages et cheminements doux pour les piétons.

Je remercie très sincèrement La CAPV et ses acteurs présents et bienveillants, le SIEGA, le Département sensible à l'ensemble de nos projets et besoins, La Région force de proposition et de moyens pour l'accompagnement de nos réalisations, les représentants de l'État : Monsieur le préfet, Monsieur le sous-préfet, Mme et Messieurs les sénateurs pour leurs conseils et leurs écoutes, lors de situations particulières.

Je vous invite à une rétrospection en images de l'année 2023. Travaux, festivités, nos enfants, nos aînés, les mariages, la vie laborieuse, culturelle, sportive et joyeuse de notre village.

La bonne nouvelle de cette année terminée reste la fin de la rénovation de fond et de forme de la résidence autonomie. Commencée en 2020, arrêtée par la pandémie, retardée par le manque de matériaux. Des travaux internes et externes avec le maintien des résidents très patients, une réalisation épuisante et éprouvante pour eux, pour nos agents administratifs et techniques et pour nous.

2024 sera une année de continuation des encours, nos souhaits sont les suivants :

- La finalisation du circuit intergénérationnel (cheminement doux Champet, City-stade, aire de Jeux, et réfection de la Buvette à la Martinette, chemin des rails, pourtour de l'église, et Jeux pour tous à la Combe)
- La mise à disposition du local commercial sous la cantine rénové entièrement.
- Le changement des éclairages, des sites sportifs Combe et Martinette (terrain de tennis de La boule lyonnaise et de notre stade mythique à La combe).
- L'aménagement de l'espace devant le monument aux morts au château de Montclat
- La création d'un nouveau columbarium
- La création de trottoirs à la demi-lune
- La mise en place du nouveau site Internet avec pour seul objectif, faciliter vos recherches
- Le retour du festival Bien l'Bourgeon,
- Le festival unique en son genre, la Valdingue sur le thème : le Mexique
- Une semaine bleue renforcée
- Le 50e anniversaire du Club Rencontre Valdainois
- Je l'espère la pose de la « Première pierre » de la maison France Services, très appréciée et très fréquentée.
- Le point final, le plus important par souci d'économie d'énergie, d'écologie, et surtout par obligation vue leur vétusté est le remplacement des chaudières à fioul de l'école élémentaire et du gymnase, devenues collector et non inscrites au Site Patrimonial Remarquable.

Une étude a été réalisée pour installer de nouvelles chaudières en bois déchiqueté ou granules. Le choix d'une dépense supplémentaire a été validé à l'unanimité par le conseil municipal pour effectuer une étude en géothermie, afin de permettre une analyse sur la longévité et l'optimisation des coûts de fonctionnement.

J'ai partagé un repas avec nos élèves, dans une ambiance joyeuse à forts décibels : Il est nécessaire de réaliser des travaux acoustiques et phoniques !

L'ensemble de ces projets, nécessaires à notre commune, au bassin de vie, sont soutenus financièrement à hauteur de 80% par la CAPV, le Département, la Région et l'État.

2024 est l'année du recensement pour notre commune : dans les prochains jours vous allez rencontrer nos agents recenseurs merci de leur réserver le meilleur accueil. Il est fondamental de fédérer et valoriser nos énergies locales, territoriales, naturelles, humaines, émotionnelles inépuisables. L'intelligence artificielle ne pourra ni les égaler, ni les remplacer.

Je vous en souhaite à toutes et à tous une forme olympique, pour cette année 2024 !

Bien à vous,
Nathalie Beaufort, votre Maire.



Extraits du Conseil Municipal du 21 septembre 2023

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame le Maire commence par les points d'information :

- Madame le Maire donne la parole à David BILLON-LAROUTE pour effectuer un retour des travaux de la Résidence Autonomie : Les travaux de la Résidence Autonomie sont bientôt terminés. Cependant, les travaux concernant l'extérieur vont débiter prochainement..
- Madame le Maire donne la parole à Bernard COLLET-BEILLON afin de faire un retour sur le trail du 31/10/2023 : Le trail s'est très bien déroulé, avec beaucoup de personnes : 50 adultes pour le trail, 60 randonneurs et environ 130 enfants. Un beau succès malgré le mauvais temps.

INFORMATIONS DES DÉCISIONS

Néant.

PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

Administratif

CSDEN 38 – CONVENTION AU DÉPLOIEMENT DE L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL DES ECOLES PUBLIQUES DE SAINT GEOIRE EN VALDAINE ET LA SÉCURISATION JURIDIQUE DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL AFFÉRENTES.

Madame le Maire rappelle la mise en place du projet Territoire Numérique Éducatif (TNE) signé avec le département au sein des écoles Val'Joie et des écoles de la Lambertièrre. Dans le cadre du développement des usages du numérique à l'école, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du département de l'Isère (DSDEN 38) propose à la collectivité la mise en place d'un espace numérique de travail (ENT).

L'ENT propose un environnement de confiance sécurisé par l'Éducation Nationale, permet aux parents de suivre le travail de leurs enfants ; aux élèves et enseignants de se connecter à un ensemble de service et d'outils pédagogiques adaptés aux apprentissages et à la scolarité.

Le conseil municipal, APPROUVE la convention relative à l'utilisation de l'espace numérique de travail (ENT) à l'école Val'Joie et l'école de la Lambertièrre, APPROUVE la convention relative à la sécurisation juridique du traitement des données à caractère personnel afférentes portant sur le déploiement d'un espace numérique de travail (ENT) pour les élèves de l'école Val'Joie et de l'école de la Lambertièrre, AUTORISE Madame le Maire, à signer ladite convention. Adoptée à l'unanimité.

Financier

VALDAINE CHAPITEAUX : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES PARCELLES AE244 ET AE247

La Commune de Saint Geoire en Valdaïne est propriétaire des parcelles cadastrées section AE numéros 244 et 247, situées à « La Rochette » pour une superficie totale de 1 300 m².

La commune souhaite mettre à disposition ces parcelles énumérées ci-dessus à la Société SAS VALDAINE CHAPITEAUX moyennant une redevance annuelle. Ces parcelles de terrain serviront de parking pour la société. La convention est conclue pour une durée d'un an et prendra effet au 1^{er} janvier 2024. La convention pourra être renouvelée pour la même période par tacite reconduction. La présente convention vaut autorisation d'occupation du domaine public communal, elle est faite à titre précaire et est révocable à tout moment pour des motifs d'intérêt général.

Les parcelles devront servir uniquement de parking pour la Société SAS VALDAINE CHAPITEAUX. Pendant toute la durée de la présente convention, la Société SAS VALDAINE CHAPITEAUX s'engage à : laisser l'accès aux différents cars de transport stationnés sur le parking, effectuer les réparations du parking si besoin, respecter la propreté des lieux, ne

pas installer d'appareil susceptible d'occasionner du bruit, fumées ou odeurs qui pourrait nuire à l'environnement.

Le Conseil Municipal, AUTORISE Madame Le Maire à signer ladite convention. Adoptée à l'unanimité.

CAPV – FONDS DE CONCOURS – « Aménagement du projet intergénérationnel sur les sites de « La Martinette » et « La Combe du Versoud » et « Équipement informatique pour le nouvel espace de travail en Mairie »

Dans le cadre des aides à l'investissement, la commune souhaite solliciter le Pays Voironnais dans le cadre du Fonds de Concours. Il s'agit de réaliser les aménagements complémentaires du projet intergénérationnel par l'acquisition d'installations nouvelles qui seront situées sur les sites de « La Martinette » et de « La Combe du Versoud ». De plus, un nouvel espace de travail sera créé dans les locaux de la Mairie ; pour cela des aménagements informatiques sont à réaliser (création d'une nouvelle baie informatique entre autres).

DÉPENSES		RECETTES			
Nature des dépenses	Dépenses HT	Nature des recettes	Date demande ou obtention	Taux	Montant de participation
La Martinette : sol perméable autour de la buvette	13 795.00 €	Région		3%	1 793.00 €
		CD 38		4%	2 345.00 €
La Martinette : table de ping-pong La Combe : station Street-workout en robinier + sol amortissant en dalles sol souple en EPDM	44 704.00 €				
Mairie : nouvelle installation d'une baie informatique pour un nouvel espace de travail	2 513.0 €				
		Total subventions		7%	4 138.00 €
		Reste à charges de la commune			56 873.00 €
		CAPV - Fonds de concours		46,5%	28 437.00 €
		Autofinancement du maître d'ouvrage		46,5%	28 437.00 €
Total Dépenses	61 012.00 €	Total Recettes		100%	61 012.00 €

Le conseil municipal, APPROUVE le projet relatif à la complétude du projet intergénérationnel par l'acquisition d'installations nouvelles qui seront situées sur les sites de « La Martinette » et de « La Combe du Versoud » et à la création d'un nouvel espace de travail dans les locaux de la Mairie (baie informatique), AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à solliciter le Pays Voironnais pour un montant de 28 437,00 €. Adoptée à l'unanimité.

PÔLE SCOLAIRE - CULTURE

Néant.

INTERCOMMUNALITÉ – SYNDICATS

Néant.

Jocelyn BAZUS communique sur les travaux actuels de l'école Val'Joie. Les deux portes PMR ont été placées et la porte de la garderie a été changée. Deux arbres ont été plantés sur la place de l'église.

Dominique BARRAT alerte que la salle des Vallons est inondée à chaque grosse pluie. Il remercie chaleureusement de la part des restos du Cœur le conseil municipal et les agents. Il annonce la date d'un trail du Cœur pour le 24/03/2024 qui passera par la commune avec un départ à Montferrat.

Madame le Maire clôture la séance à 21h16.

Retrouvez les informations du conseil municipal sur le site internet :

www.saint-geoire-en-valdaïne.com



La vie municipale

Projet commercial : local disponible

La mairie dispose d'un local commercial de 25m², situé au centre bourg.

Il vient d'être remis en état, électricité, plomberie et enduit.

Une location de courte durée de ce local est envisageable : 15 jours, 1 mois, 3 mois. Le loyer et les charges seraient donc calculés au prorata du temps utilisé.

Vous êtes artisan.e.s, créat.eur.ice.s,

Vous souhaitez vous faire connaître sur une courte période pour cibler votre clientèle ?

Contactez la mairie de St Geoire, afin de savoir si cette formule pourrait vous intéresser.



Espace France Services : nouveaux horaires

L'Espace France Services est gratuit et ouvert à tous, accessible pour les Personnes à Mobilité Réduite et boucle magnétique pour les personnes malentendantes.

NOS MISSIONS :

ACCUEILLIR, INFORMER ET ORIENTER : écoute, confidentialité et bienveillance sont les maîtres mots de notre espace. Vous trouverez dans notre lieu, l'information et l'orientation qui vous permettront d'être en relation avec le service compétent.

ACCOMPAGNER DANS LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : les agents France Services sont formés pour vous accompagner et vous aider dans vos démarches administratives relatives à l'emploi, la santé, le logement, la famille ...

AIDER A L'UTILISATION DES SERVICES ET DES OUTILS NUMÉRIQUES : Un poste informatique avec accès gratuit à Internet (limité à 1h) est à votre disposition ainsi qu'une imprimante.

Depuis le début de l'année 2024, les horaires de l'Espace France Services Valdaine ont changé : Lundi : 9h-12h30 / 13h30-17h, Mardi : 9h-12h30 / 13h30-17h, Mercredi : 9h-12h, Jeudi : 9h-12h30, Vendredi : 9h-12h30. L'accompagnement administratif se fait sur RDV.

Les autres coordonnées restent les mêmes :

Adresse : 541 route du Bourg - 38620 ST GEOIRE EN VALDAINE

Tél. : 04.56.26.16.26

Email : efs@paysvoironnais.com

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.



Relais Petite Enfance de la Valdaine

Découvrez le métier d'Assistant Maternel (AM)

Les assistantes maternelles et assistants maternels accueillent des enfants mineurs généralement âgés de moins de 3 ans dans des lieux variés (à leur domicile, dans des maisons d'assistants maternels (MAM), en crèches familiales) et peuvent travailler pour différents types d'employeurs (parents, collectivités, associations). Les assistantes maternelles et assistants maternels offrent un accueil en petit groupe, généralement entre deux et quatre enfants, particulièrement propice au respect du rythme de l'enfant et à son développement.

En quoi consiste le métier d'assistant maternel ?

Sorties au relais petite enfance, à la bibliothèque, à la ludothèque, au parc, au musée, au théâtre, permettant l'ouverture vers d'autres enfants et adultes, font partie du quotidien des assistants maternels. Comme tous les professionnels de la petite enfance, l'assistant maternel élabore un projet éducatif respectant la Charte d'accueil du jeune enfant.

Quelles sont les missions quotidiennes ?

La journée s'adapte au rythme des enfants. Les assistantes et assistants maternels construisent leur projet pédagogique et l'adaptent aux besoins de chaque enfant en proposant chaque jour des temps d'éveil, d'ouverture sur la nature, des activités de manipulation, de chants, etc. L'accueil des parents et les temps de transmission sont importants. Ils consolident la relation de confiance avec le parent.

Pour échanger avec d'autres professionnels de la petite enfance, et permettre aux enfants accueillis de rencontrer d'autres enfants, l'assistant maternel ou l'assistante maternelle fréquente régulièrement d'autres lieux, comme le relais petite enfance, la ludothèque, la médiathèque... Le relais petite enfance est à leur écoute et les soutient dans leurs pratiques professionnelles.

Où peut-on exercer ?

Les assistantes maternelles et assistants maternels ont la possibilité de travailler :

- à leur domicile : idéal lorsque l'on souhaite travailler chez soi, et garder une grande liberté d'organisation. Dans ce cas, l'assistant maternel est salarié des parents des enfants accueillis ;
- dans une maison d'assistants maternels : cela permet de travailler en équipe, de construire un projet avec d'autres assistants maternels, tout en restant salarié des parents des enfants accueillis ;
- dans une crèche familiale : dans ce cas, les assistantes et assistants maternels sont salariés de la crèche. L'accueil demeure la majeure partie de la journée à domicile, avec plusieurs temps de regroupement au sein de la crèche.

Quelle rémunération ?

Le salaire de l'assistant maternel agréé se compose d'un salaire de base, d'éventuelles majorations et de diverses indemnités.

En savoir plus sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12812>

Quels agréments, formations et diplômes pour devenir assistant maternel ?

Pour exercer le métier d'assistant maternel, il faut obligatoirement



obtenir un agrément délivré par les services départementaux de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Cet agrément reconnaît à l'assistant maternel un statut professionnel et atteste que toutes les conditions sont réunies pour l'accueil de jeunes enfants. Il est délivré pour une durée de cinq ans renouvelable.

Les assistants maternels doivent valider une formation pour obtenir l'agrément. Cette formation est gratuite. Elle est organisée et financée par les services du département. La formation a une durée totale de 120 heures dont la première partie (80 heures) doit être validée avant de pouvoir commencer à accueillir des enfants.

Le diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture, le CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE) et le titre professionnel Assistant maternel – Garde d'enfants préparent au métier d'assistant maternel. Sans être exigés, ces diplômes sont vivement recommandés afin d'obtenir l'agrément du conseil départemental.

Quelles évolutions professionnelles ?

Les assistantes maternelles et assistants maternels bénéficient de passerelles vers d'autres métiers et diplômes de la petite enfance : ils peuvent exercer en école maternelle ou centre de loisirs maternels en tant qu'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) avec le CAP AEPE (accompagnant éducatif petite enfance) ; ils peuvent exercer dans les crèches et autres établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) s'il détiennent le CAP AEPE ou disposent de trois ans d'expérience en tant qu'assistant maternel.

Les assistants maternels bénéficient de dispense totale ou partielle des épreuves pour certains diplômes :

- CCP 2 et CCP 3 pour le titre professionnel Assistant de vie aux familles ;
- unité d'enseignement 1 pour aide à domicile ;
- allègements pour cinq domaines de formation + dispense DF4 pour le diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale ;
- allègements pour quatre domaines de formation du diplôme d'État d'aide médico-psychologique.

En savoir plus sur le site : <https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/assistant-maternel-assistante-maternelle>

Ce secteur fait face à de très forts besoins de recrutement. À l'horizon 2030, environ 120 000 assistantes maternelles et assistants maternels seront partis à la retraite.

Le besoin de renouvellement est très important.

**Renseignez-vous plus précisément sur le métier auprès du RELAIS PETITE ENFANCE
ADMR DE LA VALDAINE : 06 98 02 51 81 / ramdelavaldaine@hotmail.fr**



Établissement Recevant du Public (ERP) : infos pratiques

Les ERP sont des bâtiments, des locaux ou des enceintes dans lesquels sont admises des personnes extérieures. L'accès peut y être gratuit, payant, libre, restreint ou sur invitation. Vous exploitez (déjà) un local qui accueille du public ?

Commerce, association, domicile etc. Vous êtes alors un « Etablissement Recevant du Public » (ERP), et êtes soumis, de ce fait, à des obligations de sécurité incendie. Il existe 5 catégories d'ERP.

Que devez-vous faire pour être en conformité avec ces obligations ?

Il vous suffit de compléter le document CERFA n° 13825*04, à retirer :

- sur le site service.public.fr
- ou
- auprès de votre mairie (mairie@saintgeoireenvaldaine.fr)

afin de déposer une « Demande d'autorisation, de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public ».

Sur notre commune, seules quelques entreprises seraient soumises à la visite du SDIS pour un accompagnement.



Règles à respecter avant ouverture et pendant l'exploitation

Règles d'accessibilité pour les personnes handicapées

Pour recevoir le public, l'établissement respecte des règles d'accessibilité pour les personnes handicapées. Le gestionnaire d'un ERP existant ou créé dans un bâtiment existant peut demander à ne pas appliquer les règles d'accessibilité dans certains cas :

- Impossibilité technique (caractéristiques du terrain, présence d'autres constructions, ...);
- Contraintes liées à la conservation du patrimoine ;
- Coût des travaux disproportionné par rapport aux améliorations apportées par la mise en accessibilité.

Pour un ERP situé dans un immeuble collectif à usage principal d'habitation, une dérogation peut être demandée si les copropriétaires refusent d'autoriser les travaux d'accessibilité dans les parties communes.

La demande de dérogation est transmise à la mairie. Elle indique l'élément concerné, son motif et sa justification. Elle est autorisée après avis de la commission départementale consultative de sécurité et d'accessibilité.

Dans le cas où les ERP ne sont pas conformes aux obligations de sécurité, leur propriétaire (ou constructeur ou exploitant) s'expose à une fermeture administrative temporaire ou définitive ordonnée par le maire ou le préfet (après avis de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité), des sanctions pénales (amende jusqu'à 45 000€ et peine d'emprisonnement).

Vous trouverez ces informations et plus encore sur le site <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/N31782>

Règles de sécurité

La construction et l'exploitation d'un ERP sont soumises à des obligations de sécurité contre l'incendie et la panique. Ces mesures ont pour but de protéger les personnes, de favoriser l'alerte et l'intervention des secours et de limiter les pertes matérielles. L'exploitant est responsable du respect des règles de sécurité dans son ERP. Il est soumis à différents contrôles :

- Contrôle réalisé par la CCDSA ;
- Contrôle réalisé par des organismes agréés pour les installations et équipements (électricité, alarme, désenfumage, extincteur, ...);
- Contrôle réalisé par la police et la gendarmerie pendant les heures d'ouverture pour vérifier la régularité de la situation administrative des ERP et relever les infractions aux règles de sécurité.

Autorisation d'ouverture

Une autorisation d'ouverture au public doit être demandée au maire par l'exploitant de l'ERP plus d'1 mois avant la date prévue de l'ouverture au public. De même, si l'établissement a été fermé plus de 10 mois, il doit demander une autorisation avant sa réouverture.

L'Armée de l'Air et de l'Espace recrute

**L'armée de l'air et de l'Espace recrute 4000 personnes en 2024 !
Avec plus de 50 métiers disponibles, il y en aura donc un fait pour vous !**

Venez nous rencontrer Accessible dès le niveau 3^{ème}.

Nous vous informons que nos Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées sont ouverts au public, sur RDV ou en spontanée :

Bureau Air du CIRFA de Grenoble - 10 rue Cornélie Gémond - 38000 Grenoble

Tél: 04.76.76.22.22 - cirfa-air-grenoble.fct@def.gouv.fr

Tous nos conseillers en recrutement sont mobilisés pour traiter vos demandes d'informations, de candidatures ou le suivi de votre dossier, dans les meilleurs délais possibles.



Vous pouvez les joindre par téléphone, mail, via nos réseaux sociaux de recrutement et bien sûr continuer à effectuer vos candidatures en ligne.

Pour plus d'informations rendez-vous sur devenir-aviateur.fr



CALENDRIER DES FÊTES 2024

Découvrez le calendrier que vous ont préparé les associations valdainoises pour cette nouvelle année.

L'année 2024 sera encore une fois animée à Saint-Geoire en Valdaine ! Les nombreuses associations vous proposent divers événements tout au long de cette année :

- Rougail Saucisse, Tartiflette, Boudins, Paëlla, Jambon foin, Diots et Tripes vous permettront de vous régaler, sans effort et sans vous ruiner.
- Les multiples Assemblées Générales (AG) vous renseigneront sur les activités des associations et vous pourrez peut-être rejoindre les membres actifs de celles-ci.
- En participant aux lotos, vous aurez à coup sûr une chance de gagner un lot et pourquoi pas le gros lot !
- Ne ratez pas l'occasion de montrer vos talents lors des concours de pétanques, de boule lyonnaise, et même de fléchettes et pêche (nouveau de cette année !). Les tireurs d'élite et les chasseurs seront également fidèles au rendez-vous annuel du Ball-trap.
- La Culture fait également partie du programme : Théâtre, Gala

de danse, exposition, les festivals «Fête comme chez vous» et le retour de «Bien l'Bourgeon» ainsi qu'une nouvelle édition de «La Valdingue». Les dorénavant traditionnelles Journées Européennes du Patrimoine seront également là au début de l'automne, même si elles ne figurent pas dans ce calendrier car c'est un événement national, en collaboration avec le Ministère de la Culture. Les repas et thés dansants et les bals mettront à l'honneur les tubes d'hier et d'aujourd'hui et les fans de la piste de danse !

- Le «Salon du Bien-être» et le «Salon des vins et produits du terroir» vous proposeront les plaisirs de la détente et de la gastronomie accompagnée de bons vins.
- Le «Marché nocturne de l'été» marquera le début de la saison estivale et l'année sera clôturée par le «Marché de Noël».
- Tout au long de l'année, si vous le pouvez, n'oubliez pas les rendez-vous du Don du Sang : vous serez fier(ère) d'avoir franchi le pas si vous décidez de donner votre sang pour la première fois en 2024 !

Vous souhaitez prendre contact avec ces associations et en savoir plus ? Nous facilitons ici vos démarches.

Où trouver les coordonnées des associations de Saint-Geoire en Valdaine ?

L'équipe municipale a réuni sur le site internet de la commune toutes les associations saint-geoiriennes dans la rubrique «Associations» située à l'adresse <https://www.saint-geoire-en-valdaine.com/associations/>. Vous trouverez sur le site la plupart des associations actives sur la commune.

Vous êtes membre ou responsable d'une association et vous n'êtes pas encore référencé sur notre site ?

Votre association est déjà référencée et les coordonnées sont incomplètes ou n'ont pas été mises à jour ?

Contactez la mairie pour connaître la démarche à suivre pour répondre à vos demandes ou remarques.

Un nouveau site internet est en préparation

L'équipe Communication prépare actuellement un nouveau site internet où vous retrouverez bien-sûr toutes les informations de vos associations et vos commerçants locaux. L'équipe vous invite à cette occasion à contacter la mairie si vous souhaitez compléter vos informations.

Associations, commerçants, artisans et autres professionnels ou auto entrepreneurs :

- Présent sur le site, vous êtes invité à contrôler vos informations sur l'actuel site internet de la commune et les mettre à jour ou les compléter en contactant la mairie.
- Pas encore présent et vous souhaitez être référencé, contactez également la mairie pour connaître les conditions de parution et les démarches à suivre.



CALENDRIER DES FÊTES 2024

JANVIER

- Samedi 06 : Vœux du Maire (Salle La CIME) à 18h30
 Vendredi 12 : AG Val'daingués (Salle des Associations) à 19h
 Samedi 20 : Roi du Foot USV (Salle La Forêt) à 17h
 Dimanche 21 : Rougail Saucisse du comité des fêtes (St Sulpice) à 12h
 Jeudi 25 : AG Club Rencontre Valdainois (Salle La CIME)

FÉVRIER

- Vendredi 02 : AG Horizon Valdaine (Salle La CIME)
 Samedi 03 : Amis de l'École, Boum des Enfants (Salle La Forêt)
 Jeudi 08 : Loto Club Rencontre Valdainois (Salle La Forêt)
 Dimanche 11 : Tartiflette du Rugby de Massieu (Parc de Massieu) à 12h
 Lundi 12 : Don du Sang (Salle Polyvalente La Martinette)
 Samedi 17 : Soirée théâtre (La Roche - St Bueil)
 Dimanche 25 : Boudins de la Chasse (Velanne)

MARS

- Vendredi 08 : AG Crédit Agricole (Salle La CIME)
 Dimanche 10 : Paëlla de la Chasse de St Geoire (Salle de la Boule)
 et
 Concours de belote Club Rencontre Valdainois (Salle La CIME)
 Samedi 16 : Concours fléchettes du Basket (Salle Polyvalente)
 Mardi 19 : Cérémonie FNACA (Salle La CIME ou Mairie)
 Sam 23 - Dim 26 : Salon du bien-être Horizon Valdaine (Salle La Forêt)

AVRIL

- Lundi 01 : Chasse aux œufs du Club des Jeunes (Velanne)
 Vendredi 05 : AG Amicale des donneurs de sang (St Sulpice) à 20h
 Dimanche 07 : Repas FNACA (St Bueil)
 et
 50 ans Club Rencontre Valdainois (Salle Polyvalente La Martinette)
 et
 Jambon Foin du Foot USV (Buvette La Martinette)
 Lundi 22 : Don du Sang (Salle Polyvalente La Martinette)
 Samedi 27 : Inauguration plaque André BONNIN
 Sam 27 et Dim 28 : Ball-trap ACCA
 Dimanche 28 : Rougail Saucisse des Vétérans (Buvette La Martinette)
 Lun 29 - Mar 30 : Exposition « André BONNIN » (Salle La CIME)

MAI

- Mercredi 01 : Coupe fédération truite aux appâts naturels (Bord de l'Ainan)
 Mer 01 au Ven 03 : Exposition « André BONNIN » (Salle La CIME)
 Dimanche 05 : Vide-greniers (St Bueil)
 Samedi 11 : Concours de BOULE LYONNAISE (La Martinette)
 Dimanche 12 : Marché aux Fleurs APEL Plampalais (Salle du Père Marchand)
 Samedi 18 : Repas dansant du Foot (Velanne)
 Mar 21 au Dim 26 : Festival BIEN L'BOURGEON
 Vendredi 31 : AG Basket (Salle Polyvalente)

JUIN

- Sam 01 - Dim 02 : Rassemblement des St Sulpice de France (Martinette)
 Samedi 01 : Pizza du Rugby (Massieu) à 12h
 Dimanche 02 : Valdo'Rando du sou des écoles (St Bueil)
 Mercredi 05 : Inscription Club Nautique (Buvette de La Combe) de 14h à 16h
 Dimanche 09 : Tournoi de tennis (La Martinette) le matin
 Vendredi 14 : Inscription Club Nautique (Buvette de La Combe) de 16h30 à 18h
 Samedi 15 : Gala de danse - Centre de loisirs (Salle La CIME)

- Samedi 22 : Fête de fin d'année Les amis de l'École
 Vendredi 28 : Fête comme chez vous - NAÛM (Merlas) de 18h30 à 23h
 et
 AG de la Chasse (Salle Associative) à 19h
 et
 Concours de Pétanque + buvette Club Nautique (La Martinette) à 19h

- Samedi 29 : Fête comme chez vous - NAÛM (Merlas)
 et
 Kermesse de l' APEL PLAMPALAIS (Salle Père Marchand)
 et
 Loto du sou des écoles de St Bueil (Salle Polyvalente)

JUILLET

- Lundi 01 : Don du Sang (Salle Polyvalente La Martinette)
 Vendredi 05 : Concours pétanque USV Basket (La Martinette) à 19h
 Samedi 06 : Marché nocturne de l'été Horizon Valdaine (Place André Chaize)
 et
 Dimanche 14 : Bal de St Sulpice
 en journée
 et
 et
 Concours de Pétanque Club Nautique (La Combe)
 Feu d'artifice offert par la commune
 Bal

AOÛT

- Vendredi 02 : Concours de Pétanque USV Basket (La Martinette)
 Samedi 03 : Compétition du Club Nautique (piscine) le matin
 Jeudi 15 : Concours de Pétanque du Foot (Velanne)
 Vendredi 23 : Concours de BOULE LYONNAISE (La Martinette)
 Ven 23 au Dim 25 : La Valdingue - Thème le Mexique

SEPTEMBRE

- Dimanche 01 : 3 Randos St Sulpice
 Samedi 07 : Salon de la bière (St Bueil)
 et
 Forum des Associations (La Martinette)
 Fun Car
 Dimanche 08 : AG APEL de PLAMPALAIS à 20h
 Vendredi 13 : AG Club Nautique (Salle La CIME) à 19h30
 Vendredi 20 : AG des Amis de l'École (Salle des Vallons) à 20h
 Vendredi 27 : La Semaine Bleue
 Lundi 30 :

OCTOBRE

- Mar 01 au Ven 04 : La Semaine Bleue
 Samedi 05 : Théâtre du Basket (Salle La CIME)
 Dimanche 06 : Diots de l'APEL PLAMPALAIS (Salle Père Marchand)
 Dimanche 13 : Repas d'Automne du Don du Sang
 Lundi 14 : Don du Sang (Salle Polyvalente La Martinette)
 Dimanche 20 : Thé dansant du Club Rencontre Valdainois (Salle Polyvalente La Martinette)
 Dimanche 27 : AG FNACA (Voissant)
 Jeudi 31 : Val'oween de la Chasse

NOVEMBRE

- Samedi 09 : Soirée d'Automne du Club des Jeunes (Velanne)
 Dimanche 10 : Boudins Club Rencontre Valdainois (Salle Père Marchand)
 Ven 15 au Dim 17 : Salon des Vins du Foot (Salle Polyvalente)
 Jeudi 21 : Beaujolais Club Rencontres Valdainois (Salle La FORÊT)
 Dimanche 24 : Boudins Don du Sang (Salle Polyvalente La Martinette)

DÉCEMBRE

- Sam 07 et Dim 08 : Marché de Noël Horizon Valdaine (Salle Polyvalente)
 Samedi 07 : Sainte Barbe des Pompiers à 12h
 Lundi 09 : Don du Sang (Salle Polyvalente La Martinette)
 Vendredi 13 : Spectacle de Noël de l'APEL de Plampalais (Salle la CIME)
 Dimanche 15 : Tripes de la Boule (Salle Polyvalente)



APEL de Plampalais : Spectacle de Noël

Ambiance de fête et tombola réussie

Le 8 décembre a eu lieu le traditionnel spectacle de Noël de l'école Plampalais à l'espace Versoud.

Les enfants aidés par leur maîtresse ont présenté des danses et des chants sur le thème de l'hiver, du froid et de la neige.

Les jolis costumes portés par les enfants tantôt vêtus de rouge et vert, tantôt vêtus de blanc et la très belle décoration de la salle ont permis de se plonger dans une véritable ambiance de fête.

La tombola proposée cette année a rencontré un grand succès ; les enfants s'étaient bien relevés les manches pour vendre leurs tickets et grâce à leur investissement ils ont permis à l'école de faire un bénéfice important tout en faisant d'heureux gagnants !

Bientôt la retraite pour Pascale, ASEM depuis 2000 à Plampalais

Ce spectacle fut clôturé par un remerciement sincère et chaleureux adressé à Pascale Buthod-Garçon, ASEM à l'école depuis 23 ans, qui prend sa retraite en cette fin d'année. Elle avait débuté à l'école privée le 8 décembre 2000 ... 23 ans plus tard, jour pour jour, elle a écouté les discours de l'APEL, d'anciens élèves et d'élèves actuels et a reçu de nombreux présents. Elle va beaucoup manquer aux enfants et à leurs parents qui une nouvelle fois lui renouvellent leurs remerciements pour son investissement et son professionnalisme.

Pour finir cette soirée le père Noël est venu apporter des papillotes et des clémentines à tous les enfants !



Participation à la célébration de Noël à l'église

Le 21 décembre à 10h00 s'est déroulée en l'église St Georges la célébration de Noël. Les élèves des 3 classes ainsi que le personnel de l'école se sont rendus à pied au village pour vivre un moment de convivialité et de recueillement. Quelques personnes âgées de l'EHPAD avaient fait le déplacement avec leur animatrice et certains parents étaient également présents pour écouter les chants appris par les

enfants, les vœux qu'ils formulaient en cette fin d'année pour eux, pour leur famille, pour les sans abris... et pour écouter de belles histoires dont celle de la nativité.

L'école Plampalais, les enfants, leurs parents et toute l'équipe éducative souhaitent à tous les lecteurs de la lettre municipale ainsi qu'à leurs proches de très belles fêtes de fin d'année et donnent rendez-vous à tous ceux qui le souhaitent aux futurs événements de l'école.

Actualités des familles

Bienvenue au nouveau-né !



Djulianna, née le 3 décembre 2023,
de Audrey et William Alaimo



La vie du village

USV Basket : concours de fléchettes

La première partie de la saison de basket s'est achevée avec une augmentation du nombre de licenciés, une très bonne ambiance au sein du club et des résultats sportifs encourageants.

Save the date :

Le samedi 16 mars 2024, l'USVB organise un concours de fléchettes au gymnase de la Martinette.

Nous espérons vous voir nombreux pour partager un moment convivial.

Nous vous souhaitons
une très bonne année 2024 !

Le Bureau de l'USVB.



Les Relais du cœur font leur Trail du cœur

Les Restos Plus Près organisent une manifestation sportive composée de 2 trails et une marche familiale au départ de Montferrat dont les bénéficiaires iront en totalité à l'association des Restaurants du Cœur de l'Isère. Ils permettront de venir en aide aux personnes qu'elle accueille notamment au sein des communes de La Bâtie Divisin, Chirens, Le Grand Lemps, Charavines et St Geoire en Valdaïne.

- **Une date :** le 24 mars 2024.
- **Trois parcours :**
 - Le Cœur tendre : marche ou course en famille 7 km et 180m de dénivelé positif.
 - Le trail du P'tit Cœur : 15 km et 460m de dénivelé positif.
 - Le trail du Grand Cœur : 26 km et 815m de dénivelé positif.

Les tracés emprunteront les chemins et routes de Montferrat, St Sulpice des Rivoires, Massieu et St Geoire en Valdaïne.

Les 3 courses se dérouleront dans l'esprit des Restaurants du Cœur : pas de classement, ni de chronométrage mais

beaucoup de solidarité, de convivialité et de partage.

Renseignements et inscriptions aux courses et repas sur le site :

<https://www.trailducoeur.org>

Alors comme disait Coluche : «**On compte sur vous !**»



Repas des classes 63 et 64

Si vous êtes né(e) en 1963 ou 1964, habitant ou originaire de St Geoire en Valdaïne, St Bueil, St Sulpice des Rivoires ou Massieu : nous vous proposons de nous retrouver le dimanche 7 Avril à midi au Château de St Geoire pour un repas convivial.

Bien l'Bourgeon : 7^{ème} édition

Le Festival Bien l'Bourgeon revient en mai 2024 pour une 7^{ème} édition, autour du site de la Brasserie de la Dauphine, à St Geoire en Valdaïne.

Cette année, nous aborderons le thème de l'eau tout au long du week-end, à travers des conférences, des spectacles, des ateliers et des animations. Évidemment, nous profiterons des soirées avec des concerts incroyables et nous clôturerons le festival avec une journée au Château de Saint Geoire.

Notez les dates dans vos agendas : du 23 au 26 mai 2024 !

>>> **PROGRAMMATION CONCERTS :** FLAVIA COELHO • PUPPETMASTAZ • ORANGE BLOSSOM • LE PEUPLE DE L'HERBE • BABYLON CIRCUS • QUEEN OMEGA & The Royal Souls • KT GORIQUE • STAND HIGH PATROL dj set • NNAWA

Renseignements et inscriptions avant le 24 mars

auprès de Christian Carron 06.33.56.26.43 ou Jean-François Guiboud-Ribaud 06.80.72.37.71

• DJAZIA SATOUR • JOE BEL • etc

>>> **WANTED :** Nous recherchons actuellement du monde disponible et motivé pour nous aider à distribuer des flyers et coller des affiches dans la région. Si vous êtes intéressé-e-s, merci d'envoyer un mail à communication@mixarts.org

>>> **TARIFS SPÉCIAL HABITANT-E DE SAINT GEOIRE EN VALDAÏNE :**

Profitez d'un tarif spécial habitant-e-s de la ville de Saint Geoire en Valdaïne pour les soirées concerts du festival (21,40€ au lieu de 25/28€ par soir) ! Comment en profiter ? RDV à l'accueil de votre mairie avec un justificatif de domicile pour récupérer un code promotionnel à indiquer lors de vos achats sur notre billetterie en ligne.



Cocktail Melody : vœux 2024

COCKTAIL MELODY vous présente ses meilleurs vœux pour 2024

À l'aube de l'année 2024, la Présidente de Cocktail Melody, Micheline Mosca, le bureau et ses neuf choristes vous présentent leurs meilleurs vœux de santé, joie et sérénité pour 2024.

Nous remercions notre public fidèle, nos anciens et anciennes choristes, tous les amis venus célébrer les 30 ans de notre groupe vocal à la salle Cime dans une ambiance joyeuse et conviviale. Un grand merci également au traiteur MARTIN « aux rôtis du coin » pour sa délicieuse paëlla.

Cet évènement mettait un point d'orgue à une année ponctuée d'événements réussis :

- notre concert le 30 juin en l'église de la Bâtie Divisin,
- notre soirée Jean Ferrat à MASSIEU,
- notre soirée dansante qui fêtait l'anniversaire de notre association, sa longévité et son dynamisme.

Nous vous convions à nos temps forts en 2024 :

- un concert le vendredi 31 mai en l'église de MASSIEU,
- d'autres projets qui sont en cours et d'ici là nous serons en « mode travail et répétitions » dans la bonne humeur avec 4 nouvelles têtes ou plutôt 4 nouvelles voix, 😊.

Saison 2023-2024 : Inscriptions ouvertes

COCKTAIL MELODY groupe vocal de la VALDAINE
recrute choristes hommes et femmes pour chants à 2, 3 et 4 voix

 06 76 12 45 04 / 06 43 74 74 84



Club Rencontre Valdainois : 2024 démarre bien

Le club rencontre Valdainois vous présente ses meilleurs vœux pour 2024 : Joies multiples, réussite, santé et tout ce que vous souhaitez.

Pour cette nouvelle année le programme d'activité est bien rempli :

- Il y aura pour commencer l'assemblée générale le 25 janvier,
- Le loto interne avec casse-croûte le jeudi 8 février,
- Le concours de belote tout public le dimanche 10 mars.

Le dimanche 7 avril ce sera les 50 ans du club, belle occasion pour faire la fête et avoir une pensée pour tous nos aînés qui ont fait vivre l'association depuis 50 ans.



Assemblée Générale du Club Rencontre Valdainois de 2023



Don du sang : calendrier 2024

Les membres du bureau et madame la présidente remercient les 69 donneurs qui se sont déplacés le 18 décembre pour la dernière collecte de l'année.

Le bureau vous présente tous leurs vœux pour cette nouvelle année 2024, la santé et votre assiduité tout au long de l'année pour donner de votre temps lors des collectes.

Les dates des collectes 2024 - Les lundis : 12 février - 22 avril - 1^{er} juillet - 14 octobre - 9 décembre.

Le calendrier des manifestations :

- Samedi 2 mars: loto, salle de la Martinette à 19h30,
- Vendredi 5 avril: assemblée générale, St Sulpice des Rivoires à 20h,
- Dimanche 13 octobre: repas d'automne à 12h à définir,

Formations apicoles 2024

Le Syndicat Apicole Dauphinois propose en 2024 pour le Nord Isère des formations multiples: Initiation et/ou Perfectionnement en apiculture, une nouvelle formation pour en savoir plus sur les maladies et l'immunité des abeilles, des techniques diverses dont l'engagement de reines pour lutter contre Varroa entre autres. Le rucher école de St Didier de la Tour en Nord Isère proposera dès fin janvier 2024 une initiation à l'apiculture qui couvrira toute la saison apicole, avec de la théorie et des sessions pratiques. Dès avril 2024, une session de perfectionnement sera également proposée avec réalisation de «nuclei». L'engagement de reines sera pratiqué au moment de la récolte et de l'extraction du miel. Enfin une nouvelle formation en octobre permettra de mieux connaître les maladies des abeilles et de savoir comment s'organise l'immunité individuelle et collective au sein des colonies.

Pour la formation initiation à l'apiculture, elle se tiendra le vendredi soir à la mairie de St Didier de la Tour de 19h30 à 22h30 les 26 janvier, puis les 2, 9 et 16 février 2024. La session de perfectionnement sera assurée sur une journée de formation à St Didier de la Tour le samedi 27 avril. N'hésitez pas à vous renseigner début janvier sur le site internet

Campagne de piégeage des fondatrices frelon asiatique

Arrivé en France en 2004 dans le Lot et Garonne, le frelon asiatique (*Vespa Velutina Nigrothorax*) ou frelon à pattes jaunes a colonisé nos territoires et s'est très bien adapté à notre climat et environnement. D'un cycle plus précoce d'un bon mois que notre frelon européen (*Vespa Crabro*), une campagne de piégeage des fondatrices a été lancée en Isère en 2023 sous l'égide du GDSA38 et des communautés de communes. Le piégeage n'a pas pour vocation d'éradiquer le frelon Asiatique, il est trop tard pour cela aujourd'hui vu son implantation débridée. Il a pour objectif de limiter le nombre de nids et donc le nombre d'individus. Cette campagne de piégeage associée au climat humide du printemps dernier a permis de réduire un peu la prédation sur les ruchers à l'automne en comparaison avec l'automne 2022. Le piégeage des fondatrices s'effectue de février à avril sans trop



PARTAGEZ
VOTRE POUVOIR,
DONNEZ
VOTRE SANG !

Don de sang



- Dimanche 24 novembre: matinée boudin à la Martinette à partir de 9h.

Le bureau est toujours à la recherche de bénévoles pour renforcer l'équipe.

La présidente Carole RIOCHE

du Syndicat Apicole Dauphinois : <https://syndicat-apicole-dauphinois.org/2023/01/04/formations-2023/> et/ou en contactant la commission formation par courriel formations@syndicat-apicole-dauphinois.org. Vous pouvez également contacter V. Mayeux (formatrice et TSA) au 06.88.40.28.19 pour plus de précisions sur ces formations à St Didier de la Tour et au rucher école et familial des Vaudrines.



Rucher école et familial des Vaudrines

impacter la biodiversité à condition d'utiliser des pièges adaptés. Au-delà du mois d'avril la sélectivité du piégeage n'est plus assurée. Pendant la période février-avril, des appâts sucrés sont très attractifs et vont attirer les nouvelles fondatrices de colonies. Le positionnement des pièges les uns les autres est important car ils ont un rayon d'action de 400 à 500 mètres maximum. Plusieurs pièges au même endroit ne servent à rien. Une réticulation du territoire cible type maillage dense et régulier est plus appropriée. N'hésitez pas à solliciter les deux TSA (technicien sanitaire apicole) de la commune.

Nous sommes tous concernés par ce frelon asiatique de façon plus ou moins directe.

Aidez les apiculteurs à préserver leurs abeilles, mais surtout aidez la biodiversité à se défendre : PIEGEZ, SIGNALEZ.

**La Clique : histoire de la Fanfare**

Suite à l'arrêt de la fanfare des pompiers en 1962, Monsieur Chaize, Maire de St-Geoire en Valdaine, crée l'Amicale Clique du Val d'Ainan avec André Guiboud-Ribaud, Henri Martin, et Louis Giroud-Garampon.

Rapidement, une quarantaine de musiciens composent le groupe et répètent deux fois par semaine.

L'amicale adhère à l'union des batteries fanfares Rhône Alpes et ainsi participe à des concours départementaux, régionaux et nationaux :

- En 1975 : elle participe au concours fédéral de Oullins et ramène une coupe et un diplôme d'honneur.
- En 1976 :
 - concours fédéral à St-Georges d'Espéranche.
 - juin de la même année, déplacement à Marnaz en Haute Savoie pour le concours national et international où elle se classe 16^{ème} sur 49.
 - festival de musique de St-Béron.

Très sollicitée, elle représentera Saint-Geoire en Valdaine dans presque tout le département et même en dehors du département.

Suite à une baisse progressive de l'effectif, l'Amicale Clique est amenée à fusionner avec l'écho des Gorges de Chailles de St-Béron en 1978. C'est ainsi qu'elle continuera à représenter notre village dans de multiples fêtes et cérémonies.

Voici quelques exemples de ses prestations :

- 1975 : participation au couronnement de la Rosière à Vinay.

- 1980 : challenge Lionel Bher à Meylan.
- 1982 : congrès départemental des médaillés militaires à Voiron.
- 1982 : participation à un défilé de chars à Challes les Eaux.
- 1983 : corso fleuri à Seyssel (Haute Savoie).
- 1983 : congrès départemental des donneurs de sang à St-Geoire en Valdaine, festival des majorettes à Voiron et corso fleuri à Sillans.
- 1984 : congrès départemental de la section Rhin et Danube.
- 1985 : déplacement à Alberville et Yenne à plusieurs reprises.
- 2005 : fête du groupement des pompiers de la Tour du Pin à Massieu

Plusieurs participations aux cérémonies à St-Christophe la grotte, St-Franc et St-Béron et bien-sûr à St-Geoire.

Et plus récemment, participation aux médiévales de St-Geoire en Valdaine et à La Valdingue avec les fanfares invitées à l'événement.

Malheureusement, la relève n'est pas assurée et l'effectif continue de diminuer. En 2016 il reste 8 musiciens pour St-Geoire.

Et finalement en 2022, l'Amicale Clique, devenue trop petite, arrête son activité. C'est avec beaucoup de regrets que cette association, qui a si bien représenté St-Geoire, est dissoute.

Adrien Chollat



**LES RESTAURANTS
DU COEUR**
LES RELAIS DU COEUR

LE TRAIL DU COEUR

LE P'TIT 
15 KM
460 D⁺

LE  TENDRE
7 KM
180 D⁺
MARCHE / COURSE

LE GRAND 
26 KM
815 D⁺

**24
MARS
2024
MONTFERRAT**

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS: WWW.TRAILDUCOEUR.ORG



**DES COURSES SOLIDAIRES SANS CHRONOMÉTRAGE
DANS L'ESPRIT DES RESTOS !**



Déneigement : laissez la voie libre aux engins de déneigement

C'est l'hiver et nos services techniques devront encore gérer le déneigement de la voirie si d'autres épisodes neigeux ont lieu.



En tant qu'usager de la route, nous avons des responsabilités pour que le déneigement puisse s'effectuer dans les meilleures conditions possibles.

Anticipez : pelle à neige, racloir, sel doivent déjà être à votre disposition, prêts à servir.

Équipez-vous : si vous n'avez pas de pneus adaptés pour circuler sur des routes enneigées, ne prenez pas votre véhicule. Vous risquez d'avoir un accident suite à la perte de contrôle de votre voiture, et vous blesser, voire blesser d'autres personnes. Vous risquez également de vous retrouver bloqué sur le réseau routier et empêcher la circulation des autres usagers et des engins de déneigement. Cette situation ne doit plus arriver car l'équipement des véhicules est devenu obligatoire sur notre territoire depuis la mise en place de la loi montagne.

Ne gênez pas : gardez votre véhicule dans les parkings, pour permettre le passage des engins et éviter un amoncellement de neige autour de votre voiture provoqué par le chasse-neige.

Infos pratiques

- **Mairie :** 04.76.07.51.07
Courriel : mairie@saintgeoireenvaldaïne.fr
Tous les matins en semaine : 8h30 - 12h
mardi et mercredi après-midis : 14h - 17h
- **Taxi :** 04.76.55.77.55 / www.adc-taxis.fr
ou 06.78.37.71.39 / <https://taxiservice38.com>
- **Cantine scolaire :** 04.76.07.65.25
Courriel : restauration@saintgeoireenvaldaïne.fr
- **Bibliothèque Henri & Renée Morel :**
Mardi 9h - 11h et 16h - 18h, mercredi 16h - 18h, Samedi 10h - 12h
- **Déchèterie de Montferrat (Septembre à juin) :**
Mardi, jeudi, vendredi : 13h30 - 17h30
Samedi : 8h30 - 12h et 13h - 17h30
- **La Poste :** 3661
- **Gendarmeries (St Geoire & Pont-de-B.) :**
04.76.07.50.17
- **Centre Médico-Social :** 04.76.65.21.29
- **Infirmière-puéricultrice :** 04.76.66.17.55
- **Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) (1^{er} jeudi du mois) :** 04.76.07.51.07
- **Rénovation de l'habitat :**
Cabinet URBANIS : 04.79.33.21.26
- **Agence Départementale d'Information sur le Logement :**
04.76.53.37.30
- **Conciliateur de Justice :** 04.76.32.71.99
- **Espace France Services :** 04.56.26.16.26
- **Relais Petite Enfance :** 06.98.02.51.81
- **Pompiers (SDIS) :** 112 ou 18
- **Marché :** mardi matin, place André Chaize
- **Messes à St Geoire :** 04.76.37.23.20
www.paroissestjacques38.fr

